

Katerina Doytcheva (37)

Quinzième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(21 janvier – 1^{er} février 2013)

Bahamas

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le mercredi 23 janvier 2013 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation des Bahamas pour la présentation de son rapport national.

La France salue les efforts entrepris par les Bahamas depuis son premier passage dans le cadre de l'Examen périodique universel, notamment : la ratification du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la signature de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes aux Bahamas :

- 1/ poursuivre la ratification des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme et en priorité le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ainsi que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- 2/ instaurer un moratoire sur le recours à la peine de mort en vue de son abolition définitive ;
- 3/ abroger toutes les dispositions donnant lieu à des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et veiller au respect des libertés fondamentales de tous les citoyens ;
- 4/ appliquer pleinement et renforcer le dispositif législatif de lutte contre les violences domestiques, les agressions sexuelles et le viol, notamment conjugal ;
- 5/ mettre en place une institution nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme qui soit conforme aux Principes de Paris ;
- 6/ formuler une invitation permanente aux procédures spéciales des Nations Unies et renforcer la coopération avec les comités conventionnels de l'Organisation.

Je vous remercie./.